

Fin de l'affaire Publifin : les 7 anciens membres du CA sont tous acquittés

vendredi 28 janvier 2022 01:27

RÉGION

28/01/2022

LIÈGE

Fin de l'affaire Publifin : les 7 anciens membres du CA sont tous acquittés



CE JEUDI, NOUS APPRENONS QUE LES 7 ANCIENS MEMBRES DU CA DE PUBLIFIN ONT DÉFINITIVEMENT ÉTÉ ACQUITTÉS EN CASSATION. ILS ÉTAIENT JUGÉS DEPUIS PLUS DE 5 ANS POUR PRISE D'INTÉRÊT ET DÉTOURNEMENTS DE BIENS PUBLICS DANS L'AFFAIRE DES COMITÉS DE SECTEURS.

prevnext

PUBLIFIN, C'EST DÉSORMAIS BEL ET BIEN FINI. APRÈS DES ANNÉES DE POLÉMIQUE, ET APRÈS AVOIR FAIT TREMBLER LA RÉGION LIÉGEOISE, L'AFFAIRE S'EST OFFICIELLEMENT CLÔTURÉE CE MERCREDI 26 JANVIER. LA COUR DE CASSATION A EN EFFET DÉCIDÉ DE NE PAS CASSER L'ARRÊT RENDU PAR LA COUR D'APPEL QUI ACQUITTAIT LES 7 ANCIENS MEMBRES DU CA DE L'INTERCOMMUNALE LIÉGEOISE.

SOUVENEZ-VOUS, TOUT A DÉBUTÉ À LA FIN DE L'ANNÉE 2016. ON APPRENAIT ALORS QUE DES ÉLUS CDH, PS ET MR ÉTAIENT PAYÉS JUSQU'À 500 EUROS LA MINUTE POUR DES RÉUNIONS OÙ ILS N'ÉTAIENT MÊME PAS PRÉSENTS. UNE INFORMATION JUDICIAIRE ÉTAIT OUVERTE EN 2017 POUR FAIRE LA LUMIÈRE SUR CES COMITÉS DE SECTEURS INSTAURÉS AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALE PUBLIFIN.

PRÉVENUS DE PRISE D'INTÉRÊT ET DE DÉTOURNEMENTS DE BIENS PUBLICS, 22 EX-ADMINISTRATEURS DE L'INTERCOMMUNALE S'ÉTAIENT VUS PROPOSER UNE TRANSACTION PÉNALE POUR SORTIR DE CETTE AFFAIRE. 15 D'ENTRE EUX L'AVAIENT ACCEPTÉE. MAIS 7 RÉFRACAIRES, ESTIMANT N'AVOIR RIEN À SE REPROCHER, AVAIENT PRÉFÉRÉ S'EXPLIQUER DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL. GEORGES PIRE (MR), ANDRÉ DENIS (MR), POL GUILLAUME (EC), ROBERT BOTTERMAN (PS), PIERRE STASSART (PS) ET LES DEUX ECOLOS, CATHERINE MAAS ET JEAN-MARIE GILLON AVAIENT ÉTÉ ACQUITTÉS UNE PREMIÈRE FOIS LE

19 DÉCEMBRE 2019.

ACQUITTÉS AUSSI EN APPEL

LE PARQUET GÉNÉRAL DE LIÈGE AVAIT ALORS DÉCIDÉ DE NE PAS EN RESTER LÀ. IL AVAIT FAIT APPEL, EN RÉCLAMANT À CHACUN DES PRÉVENUS DES AMENDES ALLANT DE 1.200 À 2.000 €. CETTE PROCÉDURE SE SOLDA PAR UN NOUVEL ACQUITTEMENT, LE 9 SEPTEMBRE DERNIER.

LE PARQUET GÉNÉRAL DE LIÈGE S'ÉTAIT ALORS POURVU EN CASSATION CONTRE CETTE DÉCISION. MAIS CELLE-CI A FINALEMENT CONFIRMÉ CES ACQUITTEMENTS : « CINQ ANNÉES D'ACHARNEMENT, DE MISES EN CAUSE, D'ATTEINTES À L'HONNEUR ET À LA RÉPUTATION, DE DIZAINES D'ARTICLES DANS LES JOURNAUX, D'INNOMBRABLES COMMENTAIRES POUR EN ARRIVER LÀ : LE DOSSIER ÉTAIT VIDE. COMMENT, PENDANT TANT D'ANNÉES, PEUT-ON FAIRE TANT DE MAL EN REFUSANT DE VOIR L'ÉVIDENCE ? JE TOURNE LA PAGE SANS AMERTUME MAIS J'AVOUE NE PAS COMPRENDRE LES RESSORTS CONDUISANT À UNE TELLE BÉRÉZINA », A RÉAGI LE DÉPUTÉ PROVINCIAL ANDRÉ DENIS.

«UN DRAME POUR MA FAMILLE»

« C'EST L'ABOUTISSEMENT D'UN LONG CHEMIN, QUI N'A PAS ÉTÉ SIMPLE », AJOUTE L'ANCIEN VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL PROVINCIAL, GEORGES PIRE. « MA FAMILLE ET MOI, L'AVONS VÉCU DE MANIÈRE DRAMATIQUE. C'EST PENDANT CE GENRE DE MOMENT QUE L'ON RECONNAÎT SES VRAIS AMIS. OUI, J'EN VEUX À LA BANDE DE DIRIGEANTS QUI ONT FAIT PLEIN DE CHOSES, ALORS QUE J'IGNORAIS TOUT DE TOUT ÇA. NETHYS-PUBLIFIN ÉTAIT UN OUTIL INDUSTRIEL PUBLIC REMARQUABLE QUI A MALHEUREUSEMENT ÉTÉ ABÎMÉ PAR CERTAINS... J'AI ÉTÉ SANCTIONNÉ ALORS QUE JE N'AI JAMAIS PERÇU UN SEUL EURO DANS CETTE AFFAIRE ET QUE J'AI TOUJOURS AGI DANS LA LÉGALITÉ. C'EST POUR CETTE RAISON QUE JE SUIS ALLÉ JUSQU'AU BOUT DE LA PROCÉDURE JUDICIAIRE. JE N'AVAIS RIEN À ME REPROCHER. MALHEUREUSEMENT, LA DÉCISION NE TOMBE PAS LE LENDEMAIN. AU TOTAL, ÇA A PRIS 5 ANS. MAINTENANT, C'EST FINI ET J'EN SUIS SOULAGÉ. »

LE SCANDALE PUBLIFIN EST DONC TERMINÉ, DÉFINITIVEMENT. MAIS IL RESTERA CERTAINEMENT DANS LES MÉMOIRES PENDANT ENCORE TRÈS LONGTEMPS.

À partir de l'adresse

<https://journal.sudinfo.be/index.php#Sudpresse/web,2022-01-28,LIEGE|SU_QUOTIDIENS,2022-01-28,LIEGE,1|5>